

# D'OÙ VIENT CE NOM ?

LIGNY-LE-RIBAULT



**I**L ÉTAIT UNE FOIS... Il était une fois un village de Sologne, entouré de vastes forêts, parsemé d'étangs paisibles. Ainsi parlent les conteurs. Ce serait tellement simple d'écrire l'Histoire comme une histoire : un vrai début, une belle suite, et puis une fin. Il était une fois un village qui s'appelait... Mais au fait, d'où vient ce nom ? Ligny-le-Ribault ?

De si loin... Clovis, les seigneurs du Moyen-Age. De si loin que pour un peu on se perdrait dans la multitude des versions. Mais l'historien veille, et son esprit critique ne s'exerce qu'à partir de documents authentifiés et datés. Travail de fourmi qui n'est jamais complètement fini. A chacun d'apporter de nouveaux éléments, le dossier est ouvert.

Il était une fois Ligny-le-Ribault...

Impressum hinc est factum  
 de bouig de Ligny le Ribault  
 Pa... ..

Extrait d'un acte de propriété de 1552 sur le territoire de Ligny-le-Ribault.  
 Une des premières apparitions du nom de notre village sous sa forme actuelle

D'abord naquit Ligny, puis Ligny-le-Ribault. C'est dans un texte du début du VI<sup>e</sup> siècle, dont l'authenticité est d'ailleurs contestée, que l'on voit apparaître pour la première fois le terme Litiniacum ou Latiniacum suivant la transcription du texte. Il s'agit du diplôme de fondation de l'abbaye de Micy, attribuée au roi Clovis I<sup>er</sup> en 508. Cette abbaye était située au confluent de la Loire et du Loiret, et possédait des terres à Ligny.

“Mais”, écrit Vergnaud Romagnési dans un ouvrage très curieux et très judicieusement écrit (\*), “toutes les chartes de fondation sont discutées et arguées de faux. Y sont rapportés des actes d'évêques d'Orléans selon lesquels la fondation du monastère de Saint-Mesmin serait tout simplement due à l'Eglise d'Orléans, et à une date bien postérieure au règne de Clovis I<sup>er</sup>. Les titres de fondation paraissent aussi avoir été faits par les moines ; le premier vers 860, après la dévastation des Normands, le second plus tard. Ni l'un ni l'autre ne portent de date ni de signature, et il est facile, à la tournure des phrases et à quelques expressions latines de reconnaître qu'ils ne peuvent être ni l'un ni l'autre de l'époque de Clovis”.

Ces moines auraient donc écrit ces faux sans doute afin de s'octroyer des terres, dont celles de Ligny, possessions confirmées au cours des siècles suivants par des chartes non contestées comme nous le verrons par la suite. Mais si ces faux jettent un doute sur l'existence même de Ligny au début du VI<sup>e</sup> siècle, Bernard Edeine, dans “La Sologne”, fait état d'un texte du milieu du VII<sup>e</sup> siècle sur l'agriculture en Sologne à l'époque mérovingienne, qui est un testament de Leodebod, abbé de Saint-Aignan d'Orléans, par lequel il donne à la basilique des terres dans “l'ager Littidum” en Sologne, à Vetula Casa, identifié comme étant Vieux Maison à Ligny, lieu où l'on cultivait la vigne.

Citons encore H. Poullain, membre de la société française d'archéologie (\*) : “Ligny-le-Ribault, Latiniacum, 497. Ce nom, ainsi que la date, ont été relevé avec soin sur trois “vidimus” authentiques de la charte de fondation de l'abbaye de Saint-Mesmin (archives de la préfecture). Cette

charte est imprimée dans le Gallia Christiana avec la date post annum 498 et le nom de Latiniacum y est inscrit Luminiacum, qui doit être une faute de copie ou d'impression”.

Autant d'incertitudes sur les documents d'origine et leur interprétation laissent finalement un flou encore assez complet sur la première apparition de Ligny dans l'Histoire.

Mais à partir du IX<sup>e</sup> siècle, l'authenticité des documents écrits n'est plus mise en doute. Voici donc les différentes formes que prit le nom de Ligny au cours des siècles et les actes qui en témoignent.

- *Litiniacensem*, 836. Diplôme de Louis le Débonnaire donnant confirmation de tous les biens de Micy et établissant ses privilèges (cartulaire de Micy).
- *Liminiacus*, 9 janvier 938. Confirmation par le pape Léon VII des possessions du chapitre

(\*) Glossaire historique et étymologique sur l'origine de la fondation des communes du département du Loiret, par H. Poullain.  
 (\*\*) Dictionnaire du Loiret, par Vergnaud Romagnési.



de Sainte-Croix ; 840-843, Charles-le-Chauve confirme les possessions de l'Eglise d'Orléans ; 9 juin 979, à Compiègne, confirmation par Louis V des possessions de Sainte-Croix ; novembre 990, à Senlis, Hugues Capet confirme à l'église de Sainte-Croix ses possessions de toute espèce.

- *Latiniacus*, 1022, privilège du roi Robert dans lequel il énumère et confirme la possession de tous les biens de Micy.

- *Litiniacus*, XI<sup>e</sup> siècle, Jacques Soyer, Directeur des Archives Départementales du Loiret jusqu'en 1935, explique dans son ouvrage : "Les noms de lieux du Loiret", que par assimilation du premier a à l'i suivant, on passe de Latiniacus à Litiniacus et que ce nom viendrait de latinus formé sur le nom d'origine ethnique latinus, "Le Latin" - Latinus signifie qui est du Latium, partie de l'Italie qui répond à la campagne de Rome.

- *Ligniacus*, 1221, cartulaire de Notre-Dame-des-Voisins "Presbitero de Ligniaco".

- 1232, Cartulaire de Notre-Dame-des-Voisins "Presbiter ecclesie de Ligniaco"

- 1237, Octobre - Cartulaire de Ste-Croix. Dans cet acte on parle du chanoine Symon de Ligniaco et de son oncle Reginaldi (Regnaud) de Ligniaco, archiprêtre.

- 1257, cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame-de-Beaugency "Gaufridus de Ligniaco"

- 1258, Bulle d'Alexandre IV confirmant tous les biens et privilèges de l'abbaye de Micy : "S-Martini de Ligniaco"

- 1294, Cartulaire de St-Avit : "Fulco de Ligniaco" chanoine.

- XIV<sup>e</sup> siècle, Ecclesia de Lignaco Ribaldi : au sujet d'un sceau en cuivre ovale représentant St-Martin à cheval, appartenant au curé Jacques Bonami.

- 1369-1370, Pouillés (Etats des bénéfices ecclésiastiques d'une province) en l'occurrence celle de Sens dont dépendait l'évêché d'Orléans et par suite la paroisse de "Ligniaco Ribaldi".

A partir de cette époque Ligniacus ne prend plus d'autres formes latines et donnera le nom de Ligny.

D'autres historiens accordent les mêmes origines au nom de Ligny : A. Dauzat et Ch. Rostaing dans le "Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France" et H. Poullain dans son ouvrage sur l'origine de la fondation des communes du Loiret.



### ET LES RIBAUTES ?

L'idée est répandue : le mot "Ribault" serait lié au passage de Jeanne d'Arc à Ligny, et de son cortège de ribautes, personnes aux mœurs douteuses. Mais l'hypothèse, aussi croustillante fut-elle, n'est pas à retenir. D'une part le mot Ribaut apparaît en 1312, c'est-à-dire plus d'un siècle avant la venue de Jeanne d'Arc en Orléanais. D'autre part il est fort probable qu'elle ne soit jamais passée à Ligny. L'itinéraire que suivit Jeanne pour relier Blois à Orléans du 27 au 29 avril 1429 est décrit avec précision par Jacques Soyer dans son ouvrage sur les "Voies antiques de l'Orléanais". Elle empreinta l'ancienne voie romaine qui passe au sud de la Loire par Saint-Laurent-des-Eaux, où elle dormit la nuit du 27 au 28.

Et la plaque apposée sur l'église, direz-vous ? Son authenticité est contestée, et de toute façon elle n'a pas à elle seule valeur de preuve.

Par contre Vergnaud Romagneti est le seul à avancer l'hypothèse selon laquelle Ligny viendrait de Lignum et, enfin, il est prouvé que l'étymologie donnée par Longnon (les noms de lieux en France, page 93), Liniacus de Linius est sans fondement.

Comme on le constate ci-dessus, c'est au XIV<sup>e</sup> siècle que le complément de nom [RIBAUT] apparaît sous la forme Ribaldi, de Ribaldus, d'origine germanique. Ce serait le nom d'un seigneur qui possédait un château à Ligny. D'après l'archiviste Jacques Soyer, la présence, non loin de cette localité du lieu-dit Bois-Ribault, conforte cette thèse.

Or, dans un aveu de l'an 1312, tiré du cartulaire des ~~fiefs~~ de l'évêché d'Orléans, un bénédictin, écrivant au juge d'Armes en 1747 au sujet d'un dénommé Jehan d'Orléans de la famille d'Orléans propriétaire de la Cour à cette époque (XIV<sup>e</sup> siècle) nous révèle pour la première fois le mot "Ribaut". "Gauffridus dictus le Ribaut de Legni le Ribaut tenet a domino Episcopo herberjagium fuum de legni cum Fossatis et Fortericia". [Geoffroy dit le Ribaut de Ligny le Ribaut tenait de l'évêque son lieu de résidence de Ligny avec fossés et forteresse].

De son côté M.E. de Billy, membre de la Société des Sciences, Belles Lettres et Arts d'Orléans présenta en 1840, un "Essai sur les noms de Lieux" dans lequel on relève pour Ligny : "Latinus, nom commun indiquant une colonie. Ribaut nom d'un seigneur qui en a possédé le château. Les Ribauds, espèce de soldats sous Philippe Auguste

avaient un chef qui portait le titre de Roi".

M.E. de Billy laisse entrevoir qu'il pourrait y avoir un rapport entre les deux noms. Le Roi des Ribauds était un officier royal chargé de la police des mauvais lieux. Créée par Philippe Auguste cette police disparut sous Charles VII. Ce seigneur Geoffroy dit le Ribaut en fut-il le roi ou plus simplement en faisait-il partie ? Ce n'est pas impossible. Mais la question reste entière.

Enfin, il existe une version un peu différente de ce qui précède sur l'étymologie de Ligny-le-Ribault, elle est donnée par Vergnaud Romagnési dans son "Dictionnaire du Loiret" page 67 : "Ligny de Lignum et Ribault de Ribagium, droit de rivage" sans autres précisions. On peut penser, sans preuves, que la situation de Ligny à l'orée de la Sologne, justifie cette explication.

Quelles furent pour terminer les différentes formes que pris le nom de notre village depuis le XIV<sup>e</sup> siècle ? Nous avons puisé les réponses à cette question dans les actes notariés. Le plus ancien que nous ayons pu compiler date du 21 avril 1486 et parle de la paroisse de Ligny-le-Ribaud.

Dès 1552 nous trouvons l'orthographe actuelle de Ligny-le-Ribault. Au cours des siècles la terminaison a varié entre [aud] et [ault] au gré des notaires. Nous avons également relevé paroisse de Ligny en Sologne et à partir du 27 Fructidor de l'an II commune de Ligny le Ribault avec une terminaison toujours variable jusqu'au début de notre siècle.

Qu'en sera-t-il dans mille ans ?...



## AUX SOURCES DE LA RECHERCHE

- 1) *Les archives départementales du Loiret*  
Une grande masse de documents. Malheureusement en juin 1940, suite aux bombardements, un incendie a ravagé une grande partie des archives, dont celles de Ligny. Un répertoire des Archives antérieures à la Révolution qui échappa au désastre témoigne de l'étendue des pertes pour ce qui concerne Ligny.
- 2) *Les archives municipales*, relatant les comptes-rendus des séances du Conseil Municipal depuis la Révolution, à partir du 30 Thermidor an VIII.
- 3) *La Bibliothèque municipale d'Orléans*, où l'on trouve certains documents évoquant Ligny.
- 4) *Les archives du diocèse*, consignées aux archives départementales.
- 5) *Les archives paroissiales*, qui jusqu'à la Révolution tenait lieu d'état civil et remontait au début du XVII<sup>e</sup> siècle (1623).
- 6) *Des archives privées*, gracieusement prêtées par leurs propriétaires, que nous tenons à remercier chaleureusement.